

Politique de développement durable

Stratégie d'orientation en matière de développement durable

1. CONTEXTE

La politique de développement durable du CISA Droulers/Tsiionhiakwatha affirme son adhésion à la *Charte des Musées et développement durable* de la Société des Musées du Québec qui a été adoptée en 2012, et aux principes de développement durable.

2. DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » (Loi sur le développement durable adoptée par le gouvernement du Québec D-8.1.1)

3. PRINCIPES DIRECTEURS

Équité et solidarité sociale :

Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle et de cohésion sociale. Le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha affirme donc l'importance de réduire les écarts entre les individus, les familles, les communautés et les milieux sociaux-économiques. Il contribue à l'entente et à la tolérance interculturelle.

Participation et engagement :

Le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha est depuis ses débuts un exemple de collaboration entre la communauté Mohawk d'Akwesasne et les communautés francophones et anglophones de la région. Il reconnaît l'importance du travail collectif et encourage la participation de son personnel, de ses bénévoles et de la communauté.

Accès au savoir :

Le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha favorise l'accès à la culture et aux connaissances auprès d'un public large et diversifié en gardant ses tarifs d'admission bas. Il utilise des moyens de communication variés pour partager les connaissances liées à sa mission : visite guidée, panneaux d'interprétation de l'exposition permanente trilingue (Kanien'kéha, Français, Anglais).

Protection du patrimoine culturel :

Le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha assure l'identification, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent et ce, dans un esprit de pérennité. Tsiionhiakwatha respecte l'authenticité socioculturelle de la communauté Mohawk, conserve leurs atouts culturels bâtis et leurs valeurs traditionnelles et encourage la mise en valeur du patrimoine immatériel. Depuis 2021 le CISA fait un appel annuel auprès des artisans de la communauté d'Akwesasne pour vendre leurs produits dans la boutique souvenirs, renforçant ainsi le caractère authentique du centre d'interprétation et la mise en valeur du patrimoine des Premières Nations.

Production et consommation responsable :

Tous les projets sont réalisés en collaboration avec les peuples autochtones et il est dans notre charte que nos actions doivent respecter leurs principes. Il est donc normal que le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha vise le développement durable depuis le début.

Le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha privilégie les fournisseurs, en services et en matériaux, qui se trouvent dans un rayon de 20km afin de réduire l'impact des transports et de favoriser l'économie locale. En faisant appel aux artisans des communautés locales pour sa boutique souvenirs, le CISA permet également aux visiteurs d'appuyer cette démarche en achetant local.

Le CISA Droulers/Tsiionhiakwatha dispose de ses matières résiduelles de façon responsable. Dans l'objectif de réduire sa consommation d'énergie et d'eau, il privilégie les toilettes économiques en eau et les éclairages DEL.

4. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE :

- Intégrer les principes de développement durable dans la prise de décisions,
- Assurer l'équité et le bien être des employés,
- Assurer l'accès à la culture pour tous grâce au développement inclusif,
- Contribuer à protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel local et le patrimoine autochtone,
- Faire connaître le concept de développement durable auprès du grand public et du personnel,
- Poursuivre ses efforts en matière de production, de consommation et de disposition des déchets de manière responsable,
- Assurer la pérennité du CISA Droulers/Tsiionhiakwatha.

5. CHAMPS D'APPLICATION

Cette politique s'applique à toutes les activités du CISA Droulers/Tsiionhiakwatha. Les personnes assujetties à cette politique sont le personnel, les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les stagiaires qui jouent un rôle actif dans la mise en œuvre de l'engagement du CISA Droulers/Tsiionhiakwatha à l'égard du développement durable. Les fournisseurs, les partenaires et les publics y sont associés.

6. STRUCTURE ET RESPONSABILITÉS

Le conseil d'administration adopte la politique de développement durable et les versions révisées ;

Le directeur général rédige, met à jour et évalue la politique et les objectifs en concertation avec le personnel et le conseil d'administration ;

Le personnel joue un rôle actif en appliquant la présente politique.

7. AUTORITÉ

L'application de la présente politique relève de la direction générale du CISA Droulers/Tsionhiakwatha

8. RÉVISION

La présente politique fera l'objet d'une révision tous les cinq ans.

9. ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur dès son approbation par le conseil d'administration.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024-2029

Intégrer les principes de développement durable dans la prise de décisions	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Inclure les principes de développement durable dans la planification stratégique de l'organisation	X			
Former un comité de développement durable			x	

Assurer l'équité et le bien être des employés	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Réviser la politique des Ressources Humaines			x	
Encourager la formation continue du personnel sur les principes d'équité et d'inclusion	x	x	x	
Offrir un espace de travail sécuritaire et serein à ses employés	x	x	x	

Assurer l'accès à la culture pour tous grâce au développement inclusif	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Offrir l'accès aux activités offertes à un faible coût	x	x	x	
Adapter les espaces pour l'accessibilité universelle		x		
Réaliser des ateliers de réflexion avec les communautés pour la conception de nouvelles activités culturelles et éducatives			x	

Contribuer à protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel local et le patrimoine autochtone	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Maintenir et créer de nouveaux partenariats touristiques et culturels	x	x	x	
Sécuriser le site archéologique en installant une clôture permanente	x			
Rédiger une politique de gestion des artefacts présentés dans l'exposition permanente	x			
Effectuer les travaux de maintenance et de rénovation des structures d'interprétation	x	x	x	
Faire un appel auprès des artisans de la communauté Mohawk d'Akwesasne	x	x	x	

Faire connaître le concept de développement durable auprès du grand public et du personnel	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Inclure une section « développement durable » dans le rapport annuel		x		
Publier la politique de développement durable sur le site web	x			
Afficher les engagements envers le développement durable sur les lieux	x			

Poursuivre ses efforts en matière de production, de consommation et de disposition des déchets de manière responsable	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Réduire l'impression sur papier	x	x	x	
Privilégier les éclairages DEL	x	x	x	
Identifier les points de dépôts des matières résiduelles	x			
Privilégier l'achat local	x	x	x	
Produire un aide-mémoire pour les employés sur la façon de disposer des déchets de manière responsable	x			
Réduire la consommation d'eau en changeant ou réparant rapidement les éléments défectueux	x	x	x	

Assurer la pérennité du CISA Droulers/Tsiionhiakwatha	Échéancier			Responsable(s)
	2025	2027	2029	
Réaliser un plan de communication et le mettre en œuvre pour attirer plus de visiteurs			x	
Augmenter les revenus autonomes	x	x	x	
Évaluer le nombre d'employés nécessaire au bon fonctionnement	x	x	x	